MACON.fr
Mâcon capitale de la Bourgogne du sud

Action sociale et insertion

Le service Action Sociale et Insertion a pour but de développer des activités et missions visant à s outenir la population en difficulté.

Le service reçoit le public du lundi au vendredi de 9h à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 00.

Les aides sociales légales

Le CCAS a la charge d'instruire les demandes sociales prévues par voie réglementaire :

- Les dossiers de prise en charge d'hébergement en EPHAD ou en foyer de vie
- Demande de prise en charge d'heures d'aides ménagères
- Dossiers pour les obligations alimentaires
- Dossiers de demande de CMU Dossiers de demande de RSA

Domiciliations

La procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou pr écaire, qui ne sont pas en mesure de recevoir ou de consulter leurs courriers de façon constante, de demander élection de domicile afin d'avoir une adresse administrative pour recevoir leurs cour riers et faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

Accueil social de proximité

Une assistante sociale propose un accueil sur rendez-vous visant à évaluer la demande, conseille r, orienter vers les organismes et services compétents, aider aux démarches et assurer une médi ation auprès des partenaires.

Aides financières

Des aides sous forme de secours, d'avances remboursables ou de chèques d'accompagnement personnalisé peuvent être accordés à des personnes en grandes difficultés, qui pour des raisons diverses, se trouvent démunies d'une façon brutale et temporaire.

Épicerie Sociale Solidarité Achat

Les personnes en difficultés répondant à des critères de ressources et orientées par le CCAS peu vent accéder à l'épicerie sociale "Solidarité Achat" gérée par la Croix Rouge Française, où elles pe uvent acquérir des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à moindre coût.

Le Permis Citoyen

Ce dispositif s'adresse aux mâconnais de 18 ans et plus ayant un revenu insuffisant pour financer l eur permis de conduire et ayant un projet professionnel à court terme. En contrepartie de l'aide fin ancière, les bénéficiaires doivent s'engager à réaliser 35 heures d'activités d'intérêt collectif aupr ès d'une association ou d'un organisme mâconnais.

Atelier cuisine "Les Marmitons de la Solidarité"

Le CCAS propose des ateliers cuisine axés autour de l'équilibre alimentaire, l'anti-gaspi et la débro uille. Deux groupes cuisinent en alternance tous les 15 jours.
C'est aussi une occasion d'échanger et de participer à des manifestations: Fête de la Soupe de la Chanaye, fêtes de quartier....

Réveillon de la Solidarité

Le Réveillon de la Solidarité permet aux personnes isolées qui passeraient les fêtes de fin d'année seule, de partager un temps convivial et festif. Plusieurs mois avant, partenaires et usagers, prépa rent cette journée qui est faite pour et par les personnes.

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h3 0 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE